

EXPRESSION

Journal d'information de la ville de Bessancourt

MEILLEURS VŒUX 2015



Bessancourt
Une ville à la forêt



6 | Festival :
Passages
Clownés 2015



7 | Un budget
responsable
et maîtrisé



16 | Commission :
Bessancourt 3.0



Samedi 8 novembre :
inauguration du cèdre revisité par Dakkis



Cérémonie du 11 novembre avec le Conseil Municipal, le « Souvenir Français », les Anciens Combattants et le Conseil Municipal des Enfants



Dimanche 16 novembre : spectacle « Un p'tit jardin sus l'ventre » dans le cadre de la Commémoration de la Grande Guerre



Samedi 22 novembre : Festival Extrême Factory



Samedi 29 novembre : Conférence de Jean-Claude Rouvière consacrée à la Grande Guerre autour de l'exposition



Mercredi 26 novembre : les enfants des accueils de loisirs ont assisté au spectacle « Le Cirque du Grand Tri » de la Compagnie MAN D'APPA



Samedi 29 novembre : Festival du Conte en Val d'Oise, « Explorateurs de mondes » avec Catherine Zarcate



Dimanche 30 novembre :
Cyclocross « Challenge Clément Le Bras »



Samedi 6 décembre 2014 :
réunion publique relative au projet des Brosses et Malais

Sommaire

| | |
|---|-------|
| NOS ENFANTS I | 4-5 |
| Le personnel de restauration scolaire : un engagement quotidien | |
| SOLIDARITÉ I | 6-7 |
| Retour sur la Journée Internationale des Personnes Handicapées | |
| ÉVÈNEMENT I | 8-9 |
| FESTIVAL PASSAGES CLOWNES 2015 | |
| DÉVELOPPEMENT I | 10-11 |
| URBAIN ET ENVIRONNEMENT L'élargissement du Parisis | |
| CULTURE I | 12 |
| Festival Image par image | |
| SPORTS ET LOISIRS I | 13 |
| Un champion à Bessancourt | |
| DOSSIER I | 14-15 |
| Un budget maîtrisé et une politique fiscale juste | |
| NUMERIQUE I | 16-17 |
| Installation de la commission extra-communale « Bessancourt 3.0 » | |
| VIE MUNICIPALE I | 18 |
| Expression d' élu | |
| TRIBUNE I | 19 |
| AGENDA I | 20 |
| Sorties, spectacles, événements... | |

Horaires

La Mairie vous accueille :

les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les jeudis, de 13h30 à 18h et de 13h30 à 19h pour

l'accueil unique, l'espace emploi et la Police Municipale

Les samedis, de 8h30 à 12h.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Poulet

Rédacteur en chef : Franck BERNARD

Conception, rédaction : Hawa FOFANA

Photos reportage : Darine BOUADIS - Fotolia

Maquette et impression : Agence Florilèges

Dépôt légal : 4^e trimestre 2014

Tirage : 3100 ex.

Imprimé sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts.



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

www.ville-bessancourt.fr



Rejoignez-nous !

Édito



Notre ville continuera à prendre des initiatives pour le bien-être des habitants, la réussite de nos enfants, la réponse aux besoins en logement.

Pour une politique juste, fidèle à nos engagements.

La situation de notre pays mobilise le gouvernement sur les nécessaires réformes et les économies à réaliser pour diminuer notre déficit et relancer la croissance. Je fais partie de ceux qui pensent que ce pays doit être profondément réformé pour plus d'efficacité de l'Etat, plus de justice et un effort porté équitablement par tous pour sortir de cette crise.

Le gouvernement a annoncé le 30 septembre, une contribution exceptionnelle des collectivités de plus de 3 milliards d'euros dès 2015. Sur trois ans, cela représentera 11 milliards d'euros de contribution. Un tel prélèvement ne peut que nuire à l'investissement et risque d'amplifier les difficultés des entreprises qui travaillent pour les villes.

L'intérêt de notre pays serait plutôt de favoriser l'investissement, tout en demandant aux collectivités d'être économes dans leur fonctionnement. C'est ce que nous prônons depuis 2001 à Bessancourt.

L'année 2015 sera donc une année sans doute très difficile sur le plan budgétaire, nous incitant à défendre âprement le financement de nos projets pour Bessancourt.

Projets qui sont souvent innovants, comme le Projet Éducatif Territorial de Bessancourt, plébiscité par le Préfet et l'Inspectrice d'Académie, en visite au mois de septembre 2014, ou encore notre politique en faveur du logement abordable, mise en lumière lors des dernières assises départementales du logement, en octobre 2014.

Notre ville continuera à prendre des initiatives pour le bien-être des habitants, la réussite de nos enfants, la réponse aux besoins en logement... Ces politiques demandent des moyens pour les espaces et les équipements publics. L'État doit comprendre que l'intérêt du pays réside dans le soutien des initiatives publiques et privées, afin de favoriser le redémarrage économique, non dans des coupes budgétaires contre-productives. Tout est une question d'équilibre.

Pour une politique équilibrée du logement, nous avons adopté une convention avec l'Établissement Public Foncier afin de maîtriser les réalisations d'urbanisme pour Bessancourt. Il s'agit d'un engagement tenu dès la première année de notre mandat. Notre objectif est donc de poursuivre la politique que nous menons depuis 2001. La convention avec l'EPF a été votée à l'unanimité en Conseil Municipal, ce qui laisserait penser que l'opposition a peut-être compris notre vision équilibrée de l'aménagement du territoire. Nous devons avant tout, le respect de nos engagements auprès de ceux qui ont compris et soutenu notre politique, dès mars 2014.

Jean-Christophe Poulet
Maire de Bessancourt



Citoyenneté

Les premiers pas **du nouveau CME**

C'est par le Centenaire de la Grande Guerre que les tout nouveaux jeunes élus du CME ont démarré leur mandat.

Dans le cadre d'un travail en lien avec la classe de CM2 de M. QUI-NETTE à l'école St-Exupéry et les classes de CM2 de Mmes COIGNOUX et ROSCINI-VITALI à Lamartine, nos jeunes élus ont participé à la cérémonie de commémoration du 11 Novembre, afin de contribuer à leur tour, au devoir de mémoire. C'est

avec passion et sérieux que les enfants se sont joints aux Anciens Combattants, aux membres de l'association «Souvenir Français» et aux élus du Conseil Municipal, afin de rendre hommage à l'ensemble des mobilisés morts pour la France lors de la Grande Guerre. L'ensemble des enfants présents

ont chanté la Marseillaise et certains ont lu des témoignages sur cette page historique et tragique de l'Histoire de France. Les élus du CME participeront par la suite à d'autres commémorations et seront associés tout au long de leur mandat à de nombreux projets de la Ville.

La classe orchestre et la classe d'initiation aux percussions font leur rentrée à Bessancourt

Une classe orchestre et une classe d'initiation aux percussions et aux cuivres ont démarré en novembre 2014 sur l'école élémentaire Lamartine.

La classe orchestre :

Les élèves de la classe de M^{me} MALESCOT pratiqueront la musique pendant deux années scolaires. A travers des séances collectives, ils découvriront les instruments de musique de l'orchestre et choisiront parmi ces derniers l'instrument qui les accompagnera pendant deux ans.

La classe « initiation aux percussions et aux cuivres » :

Cette année et pour la première fois, les élèves de CE1 (Classe de M^{mes} BONETT et CARON) participeront à un projet d'initiation aux percussions et aux cuivres. L'éducation musicale contribue à l'acquisition d'une culture humaniste ainsi qu'au développement du sens de l'observation et de la curiosité. Les élèves découvriront des œuvres musicales, notamment à travers des productions artistiques du patrimoine européen.



ALSH : dates des inscriptions pour les vacances d'hiver :

Vacances d'hiver (du 16 au 27 février 2015) : Inscriptions du 14 au 28 janvier 2015 Renseignements : 01.30.40.44.34

Forum

Un forum des métiers est organisé le samedi 31 janvier 2015 de 09h00 à 12h00 au Collège Maubuisson. Différents métiers et écoles seront représentés pour aider vos enfants à choisir leur orientation. Contactez le collège pour plus d'informations.

Focus sur le personnel de restauration scolaire :

un engagement quotidien auprès des jeunes Bessancourtois

Les enfants demi-pensionnaires des deux groupes scolaires sont encadrés par les animateurs ou les ATSEM durant la pause méridienne, mais ils sont également accueillis par les agents de restauration.



L'équipe du groupe scolaire Lamartine



L'équipe du groupe scolaire Saint Exupéry

Ces trois corps de métier représentent une part importante du personnel communal faisant partie intégrante de la communauté éducative. Ils ont un rôle indispensable d'encadrement des enfants. Les agents de restauration sont chargés de la préparation et du service des repas mais aussi du bien-être de vos enfants durant cette pause. Ils veillent donc au bon déroulement de ce temps de repas, qui doit être un moment de détente pour chaque enfant. Dans le cadre de la politique éducative de la Ville, les effectifs des équipes de restauration scolaire seront renforcés à partir du mois de janvier 2015, afin de renforcer l'efficacité et la qualité de ce service. Parce que bien manger et bien nourrir les enfants est une priorité et un engagement fort de l'équipe municipale, dès 2008, elle a fait le choix, d'introduire au moins un produit issu de l'Agriculture Biologique à chaque repas. L'objectif qui était de permettre aux jeunes enfants de manger des produits de qualité est donc largement atteint, puisqu'à ce jour, la consommation de produits « bio » et équitables est de 57% dans nos restaurants scolaires.

Comment se passe le cheminement du repas des enfants de la SOGERES vers leur assiette ?

Le prestataire choisi par la Ville de Bessancourt, pour la qualité de ses prestations et le respect des règles d'hygiène est la société SOGERES.

Les repas livrés par la SOGERES sont transportés dans des camions réfrigérés afin de préserver la chaîne du froid. Une fois sur place, les barquettes contenant les repas sont contrôlées par le personnel de cantine puis placées immédiatement dans des chambres froides, jusqu'au moment de réchauffage. Selon la réglementation, les dates de fabrication, de consommation ainsi que le temps de réchauffage, sont indiqués sur chaque barquette.

Quels sont les outils dont nous disposons pour contrôler la qualité des repas ?

Dans le cadre du contrôle de la qualité des repas, il nous a semblé important d'associer au plus près le personnel de la restauration scolaire. Pour cela, chaque midi, le personnel présent consomme le même repas que les enfants, une manière très concrète de contrôler la qualité et le goût des aliments. Des « déjeuners à l'aveugle » sont également pris régulièrement par les responsables respectifs du service « Enfance » et des agents de restauration.

Une « Commission menu » à laquelle participent des parents d'élèves élus, se réunit tous les deux mois afin de valider ou non les menus proposés et faire part de remarques éventuelles. Un repas par an et par école, est organisé avec les parents d'élèves de cette commission en présence de Dominique SORBA, maire adjointe et de Fathia REFOUFI, délé-

guée à l'Enfance, élues en charge du Pôle éducatif. Parce que la santé et la bonne hygiène de vie des élèves bessancourtois est une de nos priorités absolues, le service Enfance est en contact régulier avec la société SOGERES. De plus, les responsables des offices remontent, en cas de besoin, toute information nécessaire. Lors de chaque temps de rencontre entre les services de la ville et la société SOGERES, nous veillons au respect de règles extrêmement importantes pour le bien-être des élèves demi-pensionnaires.



“ Dans le cadre du contrôle de la qualité des repas, il nous a semblé important d'associer au plus près le personnel de la restauration scolaire. ”



Table ronde avec (de gauche à droite) Dorine BOURNETON, Christophe BICHET, Didier ROCHE, Luc GENTILS et sa fille Alix

Retour sur la journée internationale des **Personnes Handicapées** du 3 décembre 2014

L'équipe municipale est très engagée sur les questions liées au Handicap et aux solidarités. C'est la raison pour laquelle organiser la Journée Internationale des Personnes Handicapées était une évidence et un rendez-vous incontournable de ce mois de décembre.

Co-organisé par le CCAS de la ville et l'Association TEPA (Tous Ensemble Pour Agir), l'événement fut axé sur deux temps importants : une table ronde et une projection-débat. La table ronde autour du thème « De la participation dans la cité au dépassement de soi... » dans la matinée fut un beau succès, avec la présence de près de 150 enfants et jeunes, venant de l'école élémentaire Saint Exupéry, de l'Ecole de la Deuxième Chance et du lycée Louis Juvet, animée par **Céline POULET**, consultante-formatrice et **Elie DOMERGUE**, directeur du C.C.A.S. Nos intervenants, venus partager leur expérience et leur soif de vivre, ont su captiver l'intérêt des jeunes, qui participèrent avec beaucoup d'entrain aux échanges.

Christophe BICHET, grimpeur de haut niveau, atteint de la maladie de FANCONI, **Dorine BOURNETON**, handivoltige aérienne, première pilote de voltige en situation de handicap, **Alix GENTILS**, polyhandica-



Projection-débat avec de gauche à droite: Lucile GENTILS, Thierry SIBIEUDE, Jean-Christophe POULET et Josef SCHOVANEC

pée, atteinte du syndrome de RETT et son papa **Luc GENTILS** et **Didier ROCHE**, entrepreneur non-voyant, spécialiste des questions de handicap et responsable associatif, Directeur Général d'Ethik Investment, ont ainsi prouvé, à travers leurs récits, qu'à cœur vaillant rien n'est impossible et qu'il suffit d'avoir l'envie et la

motivation pour réaliser des choses quelles que soient nos capacités physiques ou mentales.

Les jeunes participants sont ainsi repartis avec une grande admiration pour des personnes au destin hors du commun et aux parcours particulièrement émouvants. La journée s'est clôturée par la projection du



film « **De toutes nos forces** » réalisé par **Nils Tavernier**, avec Jacques Gamblin, Alexandra Lamy et Fabien Héraud, suivie d'un débat avec un public composé d'une centaine de personnes.

Un débat de qualité, toujours animé par Céline POULET et Elie DOMERGUE, avec en invités **Lucile GENTILS**, Vice-présidente de l'association TEPA, **Jean-Christophe POULET**, Maire de Bessancourt, **Josef SCHOVANEK**, diplômé de Sciences-Po, Docteur en philosophie, atteint du syndrome d'ASPERGER et **Thierry SIBIEUDE**, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise en charge du handicap et de l'égalité des chances, Président de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Quatre intervenants très engagés sur les questions d'Égalité et de lutte contre les discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap. L'objectif de cette journée a été atteint, à la fois pour combattre les idées reçues à l'égard de ce public et briser les barrières entre les personnes handicapées et « les autres ». C'est un public intéressé, ému et captivé qui participe pleinement à ces échanges tout en donnant un sens à cette journée consacrée à la solidarité et à l'ouverture vers les autres.

Une belle expérience qui prouve que grâce à l'échange et au partage, de nombreuses barrières et autres idées reçues peuvent être balayées d'un revers de manche.

LE REPAS DES AÎNÉS

aura lieu le dimanche 25 janvier
2015 à partir de 12h.

Il est réservé aux plus de 65 ans.

Inscriptions auprès du CCAS

01 61 35 15 71



L'aide sociale légale du CCAS :

un outil important de la politique sociale de la ville

Le CCAS de la Ville de Bessancourt est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. Il s'agit d'un outil incontournable pour mener à bien la politique de lutte pour une plus grande solidarité et plus de justice sociale chère aux élus de la ville. Pour cela, il est en charge de mettre en application plusieurs compétences dites « légales », telles que l'aide sociale, qui représente un soutien important pour de nombreuses familles bessancourtoises.

Sa mission première est donc de mettre en œuvre et de mobiliser différentes actions et dispositifs au bénéfice des populations concernées : personnes âgées, personnes

handicapées, enfants, familles en difficulté, afin de lutter efficacement contre l'exclusion de ces individus en termes de logement, d'emploi ou financières. Dans le cadre de ses missions, le CCAS a des attributions obligatoires parmi lesquelles :

- **La domiciliation ;**
- **L'instruction de la demande d'aide sociale légale ;**
- **Le recueil de la demande d'Aide Médicale d'Etat ;**
- **L'instruction du RSA ;**
- **Le recueil de la demande de CMU.**

A cette compétence, vient s'ajouter la gestion de l'aide sociale facultative pour laquelle il dispose d'une grande liberté d'intervention, afin de mettre en œuvre la politique sociale déterminée par l'équipe municipale.

6^{ème}
édition

PASSAGES CLOWNÉS

Festival de clown de théâtre et de cinéma burlesque



Festival Passages Clownés 2015

du vendredi **30 janvier**
au dimanche **8 février 2015**



Le Festival Passages Clownés revient pour la sixième année consécutive autour du thème « **rire et musique** ». En famille, venez découvrir une sélection de spectacles et de courts-métrages, avec la participation exceptionnelle des élèves de l'école de musique et des cours de théâtre, qui feront leur apparition sur l'une des représentations. Cette année, les clowns empruntent les Passages Clownés en musique, rejoignez-les !

Spectacle

Piano forte

Par la Compagnie Artefact

Ramon est pianiste mais il préfère qu'on dise concertiste. Il aime composer des impromptus. Tout irait bien dans cette relation intime qu'il entretient avec son piano... s'il n'y avait pas l'autre. Cet autre si différent de lui... L'autre est un miroir qui révèle nos forces et nos fragilités. Mais le tyran n'est pas toujours là où l'on croit...



Vendredi 30 janvier à 21h

Salle Paul Bonneville - 7/5/1 €

Tout public - à partir de 10 ans

01 30 40 44 95

pole.culture-sport@ville-bessancourt.fr

Spectacle

Txantxan y Victoria

Par le Théâtre du Pressoir

Victoria, chanteuse de tango, directement débarquée d'Argentine est accompagnée de sa famosa pianista qui vient du Japon. Ce récital pourrait se dérouler normalement mais c'est sans compter sur les accidents clownesques et poétiques qui pimentent ce duo révélant la vraie nature de Victoria et Txantxan.



Samedi 31 janvier à 21h

Salle Paul Bonneville - 7/5/1 €

Pour adulte - accessible

à partir de 6 ans

01 30 40 44 95

pole.culture-sport@ville-bessancourt.fr

Ciné-concert spectacle

Les tribulations d'Harold

Sur une idée et musique originale de Vincent Boisseau et de Jean-Hervé Appéré. Avec la participation des élèves de l'école de musique et des cours de théâtre en première partie.

D'après les courts-métrages d'Harold Lloyd, quatre musiciens-comédiens-bruiteurs accompagnent, bruint, doublent en direct et à la vue du public deux courts-métrages d'Harold Lloyd, dans un délire musical et sonore à mi-chemin entre Tex Avery et les meilleurs mangas japonais. Sortis de l'écran, ils prolongent les films de Lloyd, leur inventant un nouveau dénouement, en mêlant musique, jeu clownesque et pantomime. Ils créent ensemble un moment jubilatoire de musique, de mime et de cinéma.



Vendredi 6 février à 21h

Salle Paul Bonneville - 7/5/1 €

Tout public - 01 30 40 44 95

pole.culture-sport@ville-bessancourt.fr

Spectacle

Les clowns imprévus

Par la Compagnie Artefact

Mystère et éclats de rire en perspective, autour du thème de la musique. Avec « Les clowns imprévus », on ne sait jamais à quoi s'attendre... sauf à un grand chambardement de notre quotidien...



Dimanche 8 février à 15h

Salle Paul Bonneville - 7/5/1 €

Tout public - 01 30 40 44 95

pole.culture-sport@ville-bessancourt.fr

Environnement/ Cadre de Vie

Calendrier de collecte 2015

Modification de la fréquence de la collecte des emballages en verre



La collecte des emballages en verre (Bouteilles, pots et bocaux sans bouchon ni couvercle) sera effectuée une fois par mois à partir du 1^{er} février 2015 et exclusivement à l'aide de bacs à couvercle vert à roulettes. A partir de cette date, les bacs à couvercle vert sans roulettes ne seront plus collectés.

Les conteneurs à roulettes de plus grande taille ont été distribués aux foyers de Bessancourt dans le courant du mois d'octobre pour remplacer les anciens bacs de petite taille sans roulettes. Cette disposition a été prise suite à la recommandation de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie qui vise à améliorer les conditions de travail du personnel de collecte. Les bacs distribués, qui sont plus maniables et n'obligent pas à se baisser, permettront de limiter les blessures du dos causées par les mouvements répétitifs et le port de charges lourdes durant les collectes.

Consignes de tri

Y mettre les bouteilles, les pots et les bocaux en verre et rien d'autre
(Sans bouchon, ni couvercle)



Journée de broyage des Déchets Végétaux

La commune de Bessancourt en partenariat avec le Syndicat Tri-Action organise une journée de broyage des déchets végétaux le Samedi 7 mars 2015.

Vous êtes invités à venir déposer vos déchets végétaux du type résidus de taille de haies et branchages. Les déchets végétaux broyés serviront à la fabrication du compost mise en place dans les groupes scolaires Lamartine et Saint-Exupéry, et seront utilisés en paillage, technique naturelle qui permet de couvrir les sols des plantations pour limiter le développement des mauvaises herbes. En conservant l'humidité, le paillage a



également l'avantage de limiter les apports en eau.

Il vous sera possible de récupérer du broyat le jour-même pour la fabrication de votre compost domestique ou adopter la technique du paillage.

> Samedi 7 mars 2015 de 10h00 à 17h00
Parking du Stade des Marboullus
Renseignements au 01.30.40.44.90
pole.amenagement@ville-bessancourt.fr

Arrêté Préfectoral Bruits de voisinage

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- De 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés



Permanences de vos élus

Jean Luc DELECROIX, Adjoint au développement urbain et Estelle CABARET, Adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie, vous reçoivent sans rendez-vous, le matin, de 10h à 12h **les samedis 17 janvier et 7 février 2015.**



JL DELECROIX



ESTELLE CABARET

Le Parisis



Le Parisis : projet d'élargissement au 1^{er} janvier 2016

La loi du 27 janvier 2014, concernant la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, oblige les intercommunalités de la région Ile-de-France à se rassembler pour former des agglomérations de plus de 200 000 habitants, taille minimale pour faire face à la métropole du Grand Paris.

La **Communauté d'agglomération du Parisis (CALP)** est directement concernée. Les élus communautaires ont délibéré, le 19 novembre dernier, sur le projet d'élargissement de la CALP proposé par le Préfet. Ce nouveau schéma de coopération intercommunale laisse envisager

l'élargissement du périmètre de la communauté d'agglomération Le Parisis aux communes suivantes :

- **Frépillon** (membre de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes « CCVOI »),
- **Ermont**, Le Plessis-Bouchard et

Saint-Leu-La-Forêt, rattachés à la communauté d'agglomération Val et Forêt. Ces 4 communes seraient donc regroupées au sein de la communauté d'agglomération Le Parisis pour former un ensemble de 14 villes dont la population serait égale à 239 785 habitants.

Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'Île-de-France (PPA)

La protection de l'environnement fait partie des principales préoccupations des Français et notamment des franciliens qui subissent de plein fouet la pollution atmosphérique. Il s'agit là d'un des éléments essentiels de la qualité de la vie.

Pour cela, la lutte contre la pollution atmosphérique constitue une exigence collective à laquelle chacun doit contribuer. L'objectif étant de préserver le patrimoine biologique et naturel mais surtout de contribuer à réduire les risques pour la santé publique. Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) est un grand dispositif issu de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, révisé et approuvé en mars 2013. Il met en place des actions de réduction des émissions sur tous les secteurs émetteurs (trafic routier, industrie, agriculture, trafic aérien...) et prévoit notamment une interdiction d'utiliser un foyer ouvert à son domicile à partir de 2015.

Pourquoi cette mesure ?

Elle vise principalement à diminuer les niveaux de concentration de particules fines dans l'air ambiant. Ces particules sont à l'origine de pathologies multiples et réduisent notamment l'espérance de vie de 6 mois dans l'agglomération parisienne (et sont responsables de 42000 morts prématurées par an en France).

Ma cheminée est-elle à foyer ouvert ?

Dans une cheminée à foyer ouvert, il n'y a pas de vitre de protection ni

d'enceinte de combustion : le bois brûle à l'air libre. La combustion se fait donc dans des conditions physiques inadaptées : elle émet beaucoup de particules. A partir de 2015, l'utilisation des foyers ouverts sera totalement interdite (y compris pour l'appoint et l'agrément) dans la zone sensible pour la qualité de l'air à laquelle Bessancourt appartient. Cette zone sensible pour la qualité de l'air, définie dans le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie, couvre 24% du territoire francilien et 87% de sa population.

Dans quels types d'installations pourrai-je encore brûler du bois en Île-de-France ?

- Les cheminées à foyer fermé par un insert ou un poêle performant, c'est-à-dire doté d'un bon rendement énergétique et émettant peu de polluants atmosphériques, seront autorisées (en particulier : les équipements bénéficiant du label de qualité Flamme Verte 5 étoiles).
- Le remplacement des équipements anciens (plus de 15 ans) par des installations performantes est recommandé.

En Île-de-France, le bois représente plus de 90% des émissions de particules fines du secteur résidentiel

alors qu'il ne représente que 4% des besoins de chauffage. Les foyers ouverts constituent plus de la moitié de ces émissions dues au chauffage au bois, car ils émettent 8 fois plus de particules qu'un foyer fermé avec un insert performant, pour une même quantité d'énergie consommée. Il est donc demandé aux usagers de « fermer » leurs foyers ouverts, typiquement à l'aide d'un insert. Il s'agit avant tout de sensibiliser les particuliers à l'intérêt que représente pour eux un foyer fermé, en termes sanitaires comme économiques : les foyers fermés performants consomment moins de bois pour une même quantité d'énergie produite et émettent moins de particules dans l'air extérieur. Ils sont donc plus respectueux de l'air intérieur des logements qui utilisent ce moyen de chauffage.

Existe-t-il des aides ?

La mise en place d'un insert dans un foyer ouvert est éligible au Crédit d'Impôt Développement Durable, à hauteur de 15% du coût TTC de l'équipement (déduction faite de toute autre aide éventuelle).

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Mois de la littérature à la Bibliothèque Keller

Dans le cadre du mois de la littérature du 17 janvier au 7 février, la bibliothèque Keller propose une exposition des écrits de l'atelier d'écriture, accompagnée de photos réalisées par l'Atelier d'images domontois autour du thème de l'enfance.

Le samedi 7 février à 18 heures, la bibliothèque animera une rencontre-lecture en compagnie de Laurence Tardieu, auteur de « *Puisque rien ne dure* », « *Le jugement de Léa* » et « *Une vie à soi* », son dernier roman.

Du 17 janvier au 7 février à la bibliothèque Keller - Entrée libre - selon les horaires d'ouverture - Réservation indispensable - 01 30 40 44 61

Dans le cadre du « Festival Image par Image »

Festival de cinéma et d'animation du Val d'Oise - Film

Selkirk, le véritable Robinson Crusoë

Selkirk, un jeune corsaire indiscipliné, navigue sur les mers du Sud à la recherche de trésors. A bord du navire « L'Espérance » commandé par le Capitaine Bullock, Selkirk se met un jour l'équipage à dos. Le jeune pirate se retrouve alors abandonné sur une île déserte. Il découvre la vie en pleine nature et apprend à se débrouiller pour devenir un véritable Robinson Crusoë.

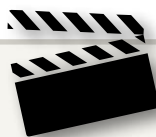
Selkirk, le véritable Robinson Crusoë est une adaptation de la vraie histoire du marin écossais Alexander Selkirk (1679-1721). Naufragé sur une île déserte, sa vie inspira l'écrivain Daniel Defoe pour écrire son célèbre roman Robinson Crusoë (1719).

Mercredi 11 février à 15h - Salle Paul Bonneville
entrée libre - Renseignements : 01 30 44 44 95
Projection suivie d'un goûter



Tournage d'un film à Bessancourt :

Le 15 décembre dernier, Bessancourt a eu le plaisir d'accueillir l'équipe de tournage du film « Paris Willoughby » réalisé par Arthur DELAIRE et Quentin REYNAUD, avec, pour interprètes principaux, Isabelle CARRÉ, Stéphane de GROODT et Alex LUTZ.



Stage scientifique consacré aux « objets volants »

Si Léonard de Vinci en rêvait... les enfants pourront le réaliser : du prototype en papier à la fusée à eau, les enfants apprendront beaucoup des secrets propres aux objets volants.

24 au 27 février 2015 de 9h30 à 12h30

Pour les enfants de 6 à 10 ans - Stage gratuit mais inscription obligatoire auprès de la bibliothèque Keller 01 30 40 44 61

Eveil et culture pour les plus petits



Eveil et culture est une association qui propose des ateliers d'éveil musical ainsi que des séances de psychomotricité autour de la musique pour les plus petits.

Créée en 2006, elle œuvre aux côtés de la Ville dans le but de favoriser le développement harmonieux des enfants. Pour cela, l'association est présente deux mercredi par mois entre 9h et 11h à l'Espace Marc Stecker. Les activités proposées font appel aux facultés sensibles de l'enfant telles que la perception auditive, tactile et visuelle. Elles permettent aux enfants de développer leurs acquis provenant d'autres champs éducatifs, et les aide à s'exprimer et à communiquer au sein d'un groupe. Grâce à un répertoire de chansons enfantines, les enfants développent leur capacité d'écoute et de concentration et stimulent leur imagination. Taper, secouer, froter, lever les bras, taper des pieds, sauter, se balancer, avancer, reculer, tourner, voici les ingrédients pour aider les enfants dans leur développement personnel. N'hésitez pas à inscrire votre enfant à l'atelier musical et venez partager des moments privilégiés avec lui.

Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

Association Eveil&Culture 28, rue de Chanzy 95130 Franconville
Tél : 01 34 14 86 68 www.eveiletculture.fr

Concours de nouvelles policières



N'oubliez pas d'envoyer vos textes avant le 31 janvier ! Cette année, le président du jury sera Caryl Ferey. Ce globe-trotter spécialisé dans le roman policier, se fait remarquer en 1998 grâce à son polar *Haka*. Depuis, il obtient le Prix SNCF du polar en 2005 pour son livre *Utu*, le Grand Prix de Littérature Policière en 2008 et le prix Jean Amila en

2009 pour *Zulu*. Roman dont la notoriété n'aura de cesse de se développer à partir de 2010, il sera primé dix fois et traduit neuf fois. Enfin, en 2012 il sort en « série noire » le roman *Mapuche* qui obtient le prix Landerneau.

Cyclisme

Challenge Clément Le Bras 3^{ème} édition

La 3^{ème} édition du «Challenge Clément Le Bras» a été particulièrement réussie grâce notamment à un temps ensoleillé et surtout un très beau plateau.

Pour cette troisième édition, de nombreux cyclistes amateurs et professionnels ont une fois de plus répondu présents, pour participer à un événement considéré aujourd'hui comme l'un des plus beaux d'Ile de France. Bessancourt est fière d'accompagner une compétition de cette qualité qui attire de nombreux coureurs venus également de province.

C'est donc près de 400 compétiteurs de toutes catégories qui se sont sportivement affrontés sur les terres bessancourtoises, sous les encouragements de plus de 2 500 spectateurs. Au-delà de la compétition, c'est un bel hommage à Clément Le Bras qui a été rendu, grâce à la participation des enfants des écoles, récompensés par l'associa-



tion «Tous pour Clém» représentée par Alain et Sandrine Le Bras. L'émotion était également très présente lors du dépôt d'une gerbe au pied de l'arbre planté en 2012 et la plaque posée en 2013 en mémoire de Clément, afin de préserver une fois encore son souvenir. Cette belle journée s'est ensuite clôturée par les remises de récompenses à tous les coureurs qui se sont illustrés au cours de la journée.

Highland games

Un champion à Bessancourt

Bessancourt compte de nombreux talents et champions parmi ses jeunes, et le jeune Cyrille Boucher en fait partie.

Agé de 26 ans, il débuta sa carrière en mars 2011, à l'âge de 23 ans, après avoir fait durant plusieurs années du rugby et de la boxe française. Licencié au club highland games de Luzarches, il est aujourd'hui recordman de France de lancer de poids en hauteur de 4,60 mètres (poids de 20 kgs) et de lancer du marteau léger de 7,26 kg sur 29,96 mètres. C'est à Luzarches fin septembre, lors du concours International, qu'il a battu le record de France de lancer de marteau léger (7,600 kg), à 29,96 m, où il est arrivé 3^{ème} de sa catégorie et premier français. Il est également recordman de France de lancer de poids en hauteur (20kg) à 4,60 m pour le premier open de France de Thiron Gardais (en Eure et Loire) en juin 2014 et a terminé 1^{er} du concours. Ce jeune champion est actuellement considéré dans le milieu international comme le meilleur lanceur français (champion de France), il est aussi le plus jeune lanceur français depuis 2011.



Le prochain concours ayant lieu en mai 2015 en Allemagne (à Kamen), nous lui souhaitons encore d'atteindre de nouveau record et d'exceller dans beaucoup d'autres compétitions !

> L'Entente Méry Mériel Bessancourt à l'Honneur



Le club de football L'Entente Méry Mériel Bessancourt a été nommé parmi les 10 clubs méritants du Val d'Oise et parmi les 80 clubs de l'Ile de France. Une remarquable avancée qui récompense le travail acharné des éducateurs et des bénévoles du Club au service des quelques 500 licenciés. C'est dans l'Hémicycle du Conseil Régional que la délégation de l'EMMB (Bernard Gambier, président, Philippe Perrot, secrétaire et Benjamin Courillon, responsable de l'Ecole de Football) était invitée par la Ligue de Paris Ile de France, afin de recevoir des mains de son Président, le carton donnant droit à une dotation exceptionnelle (ballons, chasubles, sacs, cerceaux, coupe-vent, chronomètres, pompes à pied, etc.) La ville de Bessancourt félicite le club pour le chemin parcouru reconnu à l'échelle régionale.

> Football féminin

L'Entente Méry Mériel Bessancourt a créé cette saison une équipe de football féminin (catégorie U11, concernant les filles nées en 2004 et 2005). Le football concerne aussi les filles !

Jeunesse

> Festival « Extrême Factory » : le succès d'une première édition

Le samedi 22 novembre a eu lieu le Festival « Extrême Factory » organisé par de jeunes bessancourtois dans le cadre de l'appel à projet jeunes.

C'est un festival organisé et convivial que nous ont offert les organisateurs déjà habitués à mettre en place ce genre d'événements.

Devant un public de tout âge d'environ 300 personnes, une dizaine de groupes se sont succédé sur la scène, offrant des prestations de qualité.

Un succès qui annonce d'autres perspectives avec optimisme.

Un budget maîtrisé et une politique fiscale juste

Une conjoncture économique et un contexte national défavorable

C'est dans le cadre de la réalisation du budget de la ville pour l'année 2015, que le débat d'orientation budgétaire fut abordé lors du conseil municipal du 8 décembre 2014. Ce débat inscrit dans un contexte national difficile, lié à la dégradation de l'environnement financier des collectivités locales depuis 2008 du fait de la crise financière et bancaire internationale puis de la suppression de la taxe professionnelle en 2010. Le Projet de loi de finances pour 2015, prévoit un effort d'économie de 50 Mds d'euros sur l'ensemble de la dépense publique. Cet effort est également demandé aux collectivités locales qui doivent participer à hauteur de leur poids dans la dépense publique, soit 11,5 Mds d'euros de 2015 à 2017. L'objectif de l'Etat de parvenir à un retour progressif à l'équilibre des finances publiques, nécessite une participation importante des collectivités. Bessancourt n'est donc pas épargné. Les collectivités assistent donc à une baisse significative des dotations de l'Etat, à raison de 3,67 milliards d'euros pour les années 2015, 2016 et 2017.

Une situation financière saine

La Ville de Bessancourt a mis en place, depuis 2001, une politique de gestion saine des finances de la commune et

a ainsi adapté ces choix en termes de dépenses de fonctionnement et d'investissement. Nous avons notamment bénéficié d'un accroissement annuel de la capacité d'autofinancement brute jusqu'en 2012. Depuis 2013, nous constatons une légère dégradation due essentiellement à la mise en œuvre du pacte de responsabilité de l'Etat, ce qui implique une diminution des dotations de la ville. L'enjeu pour notre ville est de concilier une baisse des ressources avec la nécessité de maintenir un service public de qualité en adéquation avec les attentes des habitants. Il nous faudra innover en matière de gestion mais aussi arbitrer et faire des choix parfois difficiles tout en associant nos partenaires privilégiés : associations, entreprises et habitants.

Le mot du maire : *Malgré les mesures d'austérité imposées par l'Etat, l'équipe municipale a pris la décision de ne pas augmenter des taux d'impositions directes pour l'année 2015.*

La Ville n'augmentera pas ses taux d'impositions directes

La Ville consciente de la nécessité de permettre l'aboutissement des projets d'investissement tout en ayant une gestion financière juste pour l'ensemble des bessancour-

tois, a fait le choix de stabiliser les taux de sa fiscalité directe depuis plusieurs années.

Un recours à l'emprunt limité

La Ville souhaite faire preuve d'une grande prudence en matière de gestion des finances, pour cela, nous préférons limiter le recours à l'emprunt au vu du contexte économique actuel.

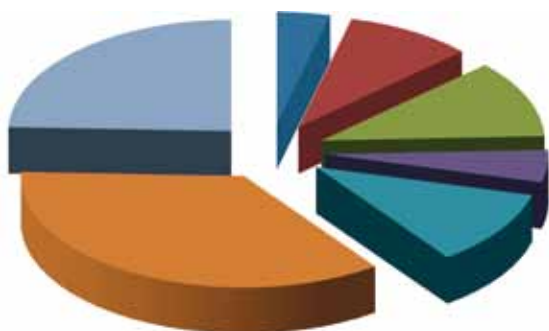
Le maintien d'une politique de maîtrise des dépenses

Depuis trois ans, malgré la diminution des dotations de l'Etat, nous faisons le choix de poursuivre notre politique en matière de maîtrise des dépenses. Pour cela, les élus en lien avec les services, sont constamment à la recherche de moyens permettant de réaliser une diminution sensible des coûts de fonctionnement.

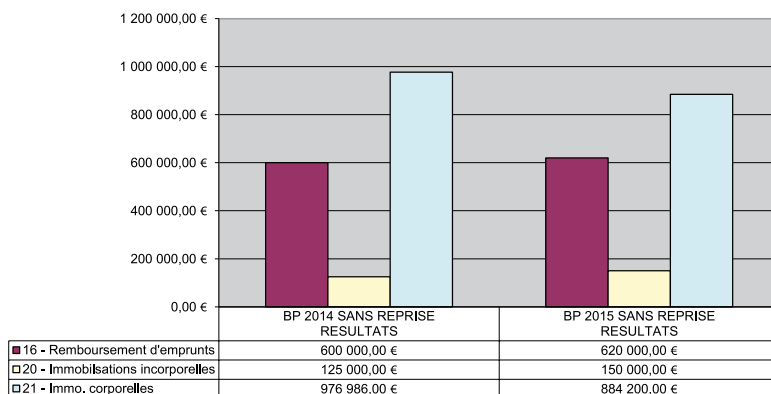
La pérennisation des politiques menées en matière de solidarité, d'éducation et d'amélioration du cadre de vie

Bessancourt est une ville solidaire, qui a à cœur de réduire au plus près les inégalités toujours plus importantes dans notre société. Pour cela, nous menons avec conviction, depuis plusieurs années, nos politiques en matière de solidarité, d'éducation et d'amélioration du cadre de vie ainsi que la réalisation de nouveaux équipements utiles aux habitants.

- Direction générale **4%**
- Pôles technique et environnement **25%**
- Pôle projet éducatif **37%**
- Pôle solidarité emploi **11%**
- Pôle finances **5%**
- Pôle modernisation des services **12%**
- Pôle culture/sport/vie associative **10%**



COMPARAISON BUDGET 2014/2015 INVESTISSEMENT DÉPENSES





Des projets en 2015 pour répondre aux enjeux futurs :

La réalisation d'équipements publics utiles à tous, tout en poursuivant l'amélioration du cadre de vie

2015 sera marquée par la réalisation de la première phase de construction de l'éco-quartier des Meuniers, elle sera également le point de départ d'une étude dans le cadre de la réalisation des équipements publics.

Nous poursuivrons également notre travail de concertation avec les habitants des Brosses et Malais et le bailleur Domaxis, dans le cadre du projet de réhabilitation du quartier.

Enfin, un schéma d'embellissement de la ville sera initié et les travaux d'aménagement du Parc du Château seront réalisés.

Le mot du maire : Des projets cohérents pour accompagner notre ville dans l'accomplissement d'une politique d'urbanisme à la hauteur des défis environnementaux et économiques face à nous.

Investir pour l'avenir de nos enfants

Bessancourt est entrée dans la réforme des rythmes scolaires depuis 2013. Nous comptons poursuivre notre politique visant à permettre aux enfants de bénéficier de l'ensemble des moyens leur permettant de développer leur esprit grâce à la culture, au sport, à la solidarité ou encore à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Nous investissons dès aujourd'hui pour l'avenir.

Développer l'accès à la culture et à la pratique sportive pour tous

Dès septembre 2015, nous mettrons en place une nouvelle offre d'activités musicales et culturelles pour les Bessancourtois. Nous proposerons également des sorties collectives

pour nos jeunes et les familles bessancourtoises afin de leur permettre d'accéder à une offre culturelle diversifiée dans les villes du Parisis et même à Paris. Les coupons-sport perdureront et nous créerons une nouvelle piste d'athlétisme au complexe Maubuisson.

Le mot du maire : la culture pour tous reste une priorité pour l'équipe municipale. Nous poursuivons en 2015 notre politique de lutte contre les inégalités face à l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports.



Soutenir le milieu associatif et accompagner nos jeunes au plus près de leurs ambitions

La ville poursuivra sa politique en direction des associations par le biais de l'attribution de subventions, ainsi que la mise à disposition de locaux. Nous continuerons à les soutenir dans la mise en œuvre de leurs projets associatifs.

Nous renforcerons l'accompagnement des « projets jeunes » après la réussite en 2014 des festivals « Feed the world » et « Extrême Factory ».

Soutenir et développer le commerce de proximité

Fidèles à nos engagements, nous lancerons dès 2015, une étude en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val d'Oise, afin de soutenir et de développer le commerce de proximité sur notre

territoire. Nous élaborerons un projet cohérent en matière de développement économique du commerce de proximité.

Garantir une politique sociale et solidaire pour tous

Nous conforterons notre politique sociale et solidaire en permettant au CCAS d'être au plus près des personnes les plus en difficulté. Nous renforcerons notre politique partenariale en matière d'emploi et d'insertion professionnelle en lien avec le Parisis.

Garantir la sécurité de chacun

Après l'achat d'un véhicule électrique pour la Police Municipale en 2014, nous poursuivons le développement de notre service de prévention pour les habitants. A partir du 1er janvier 2015, celui-ci sera renforcé grâce au recrutement de deux agents supplémentaires (ASVP). Nous accentuerons notre partenariat avec la Police Nationale, notamment dans le cadre des événements organisés par la ville.

Hisser Bessancourt à l'ère du numérique

La ville poursuivra sa démarche de dématérialisation des services et nous mettrons à la disposition des bessancourtois les outils numériques leur permettant de bénéficier d'un service public numérique de qualité.





La commission extra-communale « Bessancourt 3.0 » est installée

Bessancourt souhaite développer son plan numérique afin de permettre aux Bessancourtois d'avoir les outils appropriés, à l'image de cette « ville à la forêt » qui se veut moderne et dynamique.

Les outils numériques composent notre quotidien et façonnent notre avenir de façon significative. Il est donc essentiel pour la municipalité d'accompagner et d'équiper les Bessancourtois afin que chacun puisse appréhender de manière optimale les outils mis à sa disposition. C'est dans cet objectif que la Mairie a mis en place une commission extra-communale « BESSANCOURT 3.0 », qui s'est installée samedi 15 novembre à l'Espace Marc Steckar. Cette commission sera notamment en charge de contribuer auprès des élus, à la réflexion pour la mise en place d'un plan numérique de qualité sur la ville.

Elle a été suivie d'une réunion publique de présentation du projet numérique de la ville avec la participation de Monsieur Rachid ADDA (responsable de la MIREs, Mission Innovation, Recherche et Enseignement Supérieur du Conseil général, en charge de l'aménagement numérique du territoire), dont l'intervention très éclairante sur les enjeux et les perspectives de l'arrivée de la fibre à Bessancourt a été très appréciée.

Quel est le rôle de la « Commission 3.0 » ?

La commission 3.0, présidée par le Maire, avec M. Franck BERNARD pour vice-président, est composée de Bessancourtois, de conseillers et adjoints municipaux, du service communication de la mairie.

Elle a pour mission de réfléchir, d'influencer, d'orienter et d'informer la population sur les projets numériques. Il lui faudra également contribuer à la réalisation des délibérations éventuelles à voter en conseil municipal.

Elle travaillera autour des 3 axes suivants :

- Implantation de la fibre optique à Bessancourt,
- Evolution significative et rapide des infrastructures numériques municipales pour un meilleur service et une meilleure efficacité pour les Bessancourtois,
- Mise en place des projets visant à améliorer la maîtrise des outils numériques ainsi que des connaissances web pour l'ensemble des générations bessancourtoises.

Vous pouvez faire part de vos avis auprès de la commission à l'adresse suivante :

bessancourt3.0@ville-bessancourt.fr

> A venir :

- Une page publique sur Facebook intitulée « Bessancourt 3.0 » est en cours de création. Elle contiendra toute l'actualité liée à la commission et les comptes rendus de ses travaux ainsi que des éléments aidant à la réflexion de chacun sur ce sujet seront postés.
- Le prochain rendez-vous de la commission aura lieu courant janvier 2015.
- L'implantation de la fibre sur Bessancourt, un projet d'envergure



L'implantation de la fibre sur Bessancourt, un projet d'envergure

Dans le cadre du projet numérique de la Ville, la question du déploiement de la fibre optique fait partie des enjeux importants de ce mandat.

Le Maire, Jean-Christophe Poulet et Franck Bernard, conseiller délégué en charge du projet numérique, travaillent en lien étroit avec le Conseil Général du Val d'Oise pour la mise en place de cet outil indispensable afin de lutter contre la fracture numérique sur la ville.

Afin de permettre le déploiement de la fibre dans tout le département dans les mois à venir, l'Assemblée départementale a créé en 2013, la Commission Départementale d'Aménagement Numérique du Val d'Oise, qui réunit l'ensemble des acteurs publics afin d'assurer l'accompagnement et le suivi de l'implantation de la fibre optique sur le territoire.

L'objectif de la Ville de Bessancourt est en parfaite adéquation avec

celui du Conseil Général. Il s'agit de permettre le déploiement de la fibre optique pour les habitants, entreprises et administrations afin qu'ils puissent accéder aux services numériques les plus innovants. Ainsi, en augmentant les vitesses de connexion, le Très haut débit permettra de multiplier les usages du numérique. En effet, la fibre optique offre l'énorme avantage d'être très peu sensible à l'atténuation du signal, et donc du débit, en fonction de la distance parcourue.

En 2014, le Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique a été installé afin de généraliser à tous les foyers et entreprises du département l'accès à la fibre optique à l'horizon de 2020. Pour le Val d'Oise, il s'agit donc d'apporter la fibre optique

jusqu'à l'habitant pour 8500 foyers répartis sur 119 communes dont Bessancourt fait partie. La Ville est donc membre du syndicat mixte ouvert pour le déploiement de la fibre, via la communauté d'agglomération du Parisis, Jean-Christophe POULET en est le représentant, ce qui est un atout pour Bessancourt.

Dans cette perspective, lors de sa prochaine assemblée en janvier 2015, le Conseil Général soumettra à l'ordre du jour sa demande d'adhésion au « syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique ». La création du « syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique » sera également inscrite à l'ordre du jour lors de la prochaine Commission Départementale de Coopération intercommunale.

CONTRIBUEZ AU NOUVEAU LIVRE SUR LES BROSSES ET MALAIS



ATELIER D'ÉCRITURE
EXPRIMER
TRANSMETTRE
COMMUNIQUER

Après *Brosses et Malais, quartier sensible ?* publié en 2006, les Éditions Studio Graph éditeront en décembre 2015 un **nouvel ouvrage sur la rénovation du quartier des Brosses et Malais.**

Pour permettre aux habitant(e)s de contribuer à sa rédaction, **LA VILLE DE BESSANCOURT ORGANISE UN ATELIER D'ÉCRITURE.** Luc Blanchard, auteur du premier ouvrage, animera cet atelier **DE FÉVRIER À JUIN 2015.**

L'ATELIER SE DÉROULERA À L'ÉCOLE LAMARTINE

SON OBJECTIF : produire des textes qui seront insérés dans le livre mais aussi permettre aux participant(e)s d'améliorer leurs techniques d'expression personnelle : rechercher l'information, stimuler la créativité, travailler la synthèse et la communication, faire des exercices de style (jeux d'écriture).

Les textes produits utiliseront différentes techniques d'écriture en lien avec les chapitres du livre : le projet, le souvenir des moments forts du quartier, la réalité quotidienne, la projection dans l'avenir.

L'atelier est ouvert à tous, quelle que soit sa pratique de l'écriture

POUR VOUS INSCRIRE → LUC BLANCHARD 06 63 07 25 87

Expression d'élus

C'est votre second mandat, qu'est-ce qui vous a poussé à repartir sur cette nouvelle liste ?

Le rôle d'élus est une mission passionnante qui demande une grande disponibilité et de la motivation. J'ai apprécié pouvoir m'investir durant mon premier mandat, le contact avec les Bessancourtois et le sentiment d'être utile à la commune m'ont naturellement encouragé à repartir sur la liste « Dynamique Bessancourt » avec Jean-Christophe Poulet.

Parlez-nous de votre délégation ?

Ma délégation porte essentiellement sur la mise en place et la modernisation des plans de circulation afin de sécuriser au maximum les axes difficiles et accidentogènes de la ville. Dans le cadre de ma délégation liée au Conseil Local de Paisibilité, j'ai un rôle de médiation et je fais en sorte que les Bessancourtois aient un comportement adapté à notre conception du mieux vivre ensemble (respect du voisinage, des règles de savoir vivre ect...).

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre rôle d'élus ? Quels sont vos objectifs pour ce mandat ?

Ce qui me plaît le plus c'est sans doute la diversité de mes missions, la sécurisation des déplacements des habitants et la gestion des conflits ou autres problèmes liés à la vie en communauté, qui sont des tâches extrêmement importantes pour un élus de terrain. Il faut à la fois faire preuve de réactivité et de disponibilité et c'est un engagement au quotidien. Je souhaite être une sorte de « levier » du mieux vivre ensemble sur la ville, même si je suis conscient que cette tâche est difficile car la ville s'agrandit et les enjeux sont donc de plus en plus importants.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Bessancourtois(es) ?

Je pense qu'il est nécessaire pour le Bessancourt de demain de pouvoir s'inscrire dans le respect des choses, des lois et des autres, tout en se respectant soi-même. Il s'agit de l'affaire de tous.

Il faut à la fois faire preuve de réactivité et de disponibilité et c'est un engagement au quotidien.

William MOSSE

adjoint délégué au Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité et à la sécurité routière



Le Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité :

Les prochaines permanences du CLPS auront lieu : **les samedis 17 janvier et 14 février 2015 de 10h à 12h**, au nouveau poste de police municipale situé place du 30 Août.

La Police Municipale se renforce



A partir du 1^{er} janvier, la Police Municipale compte deux agents supplémentaires, suite à l'engagement de l'équipe municipale. Elle accueille donc Messieurs GOVAERT et BOYE, tous deux ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique).

Rencontre

Le Maire vous reçoit



Monsieur le Maire, Jean-Christophe POULET, vous reçoit dans le cadre d'un entretien individuel, sans rendez-vous, lors de ses permanences entre 9h et 11h. Les dates sont consultables sur **www.ville-bessancourt.fr**

Sa prochaine permanence aura lieu le samedi 7 février 2015 de 9h à 11h.

Vous pouvez également écrire un mail à l'ensemble des élus à partir du site de la ville, **www.ville-bessancourt.fr**, rubrique « écrire aux élus ».

Elargissement du Parisis : la position des élus du groupe « Dynamique Bessancourt » :

Ce Conseil Municipal du 12 décembre, nous devons émettre un avis sur une nouvelle configuration du Parisis, à savoir, le passage de 10 à 14 villes, soit, 230 000 habitants.

Les élus «Dynamique pour Bessancourt » sont favorables aux projets intercommunaux car ils représentent pour nos citoyens des améliorations sur l'économie, le transport, la solidarité, l'environnement. Les élus « Dynamique pour Bessancourt » ont le souci de bien articuler une politique de proximité dans les communes avec des projets d'ampleur intercommunaux, avec la volonté de répondre aux attentes et aux besoins des habitants. Nous avons pourtant deux points de désaccord avec l'évolution future du Parisis :

- Une telle configuration implique que la représentation de Bessancourt passera de 4 à 2 conseillers communautaires. Ce qui compliquera la juste représentation de Bessancourt dans les commissions et instances de décisions puisque le représentant de l'opposition perdrait son poste de conseiller communautaire. A ce jour nous ne savons pas si les diverses initiatives parlementaires pour améliorer la représentation des petites communes aboutiront.

- D'autre part, le projet de SRCI (Schéma Régional de Coopération Intercommunale) a plusieurs incohérences comme la séparation des villes d'Ermont et d'Eaubonne.

C'est pour cette raison que les élus « Dynamique Bessancourt » proposent au Conseil Municipal d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Les élus «Dynamique» continueront néanmoins à s'impliquer pleinement dans la démarche intercommunale au service des habitants et ce quel que soit le scénario retenu au final.

Loïc VAUCHEL. Président du groupe
« Dynamique Bessancourt »

Ce premier numéro d'« EXPRESSION » de l'année 2015, nous donne l'occasion de vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.

Que cette nouvelle année soit pour vous pleine de joie et de bonne santé.

Nous profitons de cette tribune pour répondre à l'Edito du maire paru dans Expression N°59 titré « *pour une politique juste, fidèle à nos engagements* ».

Qu'en est-il du programme de campagne et des actions menées dans la précipitation pour se faire élire ?

- Le parking de la gare construit à la hâte a-t-il été ouvert ?
- A-t-on lancé une réelle étude pour remplacer le bungalow ALGECO qui sert provisoirement de cantine scolaire au groupe scolaire Saint-Exupéry ?
- A-t-on bouclé l'étude des accès à ce même groupe scolaire ?
- Est-on satisfait de l'urbanisation du quartier de la gare ?
- L'éco-quartier des Meuniers lancé en mars a-t-il avancé de manière significative en plus de 9 mois ?

Tous ces sujets paraissent urgents en mars, mais, aujourd'hui, ils reprennent tranquillement leur place dans la longue liste des points en attente.

Lorsque le Maire conclut dans ce même éditorial que « *l'opposition a peut-être compris notre vision équilibrée de l'aménagement du territoire* », il laisse entendre, comme souvent, que les représentants de l'opposition ne comprennent rien à la politique de la ville. Mais y avait-il quelque chose à comprendre ?

- Nous avons été les premiers à dénoncer la densification urbaine et le manque de maîtrise de la commune sur les opérations immobilières que l'on connaît.
- Nous avons été les seuls à pointer du doigt les constructions d'immeubles au milieu de pavillons dans le quartier des Meuniers.
- Nous avons été les seuls à dire la vérité aux habitants des pavillons des Brosses & Malais sur le nombre de logements prévus : 80 logements en plus (+ 40% de densification).

Toute cette politique était-elle lisible et clairement exprimée par Monsieur le Maire? Nous en doutons.

Malgré cela, nous nous félicitons d'avoir réussi à faire bouger les choses sur, au moins, deux sujets importants :

- Maîtrise de l'urbanisme : Le Maire reprend à son compte un de nos engagements de campagne, tant mieux, les Bessancourtois y trouveront intérêt.
- Plus de concertation avec les habitants des Brosses & Malais pour le projet de réhabilitation : la vérité s'annonce enfin plus clairement. Ce n'est pas encore complètement transparent, mais l'association commence à se faire entendre. Tant mieux, ils vont pouvoir agir plutôt que subir.

Cela nous donne encore plus de motivation pour nous battre afin que Bessancourt reste la ville où nous aimons vivre.

Le groupe « Bessancourt nouveau »

Francis BALLAND - Sylvie CAMUS -
Jean-Paul MASCHERONI - Nadine BOUCHER -
Erick VAN HOOREBEKE - Madeleine MAZO

Vos rendez-vous

Spectacles, expositions, loisirs et événements...

Retrouvez les informations
et le événements qui
animent votre ville sur



www.ville-bessancourt.fr

JANVIER

Mercredi 7 et 21 janvier
de 9h à 10h ou de 10h à 11h

Ateliers d'éveil musical

pour les 0/3 ans (pour les enfants accompagnés
de leurs parents ou assistantes maternelles)
Espace Marc Steckar - www.eveiletculture.fr
Inscription obligatoire - 01 34 14 86 68



Dimanche
8 février à 15h
Spectacle « **Les**
clowns imprévus »

par la Compagnie
Artefact
Salle Paul Bonneville
- 7/5/1 €
Tout public
01 30 40 44 95



Mercredi
11 février à 15h

Projection
de film tout public
dans le cadre
du Festival Image
par image

Film « Selkirk,
le véritable
Robinson
Crusoë »

Projection suivie
d'un goûter
Salle Paul Bonneville - à partir de 6 ans
Entrée libre - 01 30 40 44 95



Vendredi 30 janvier à 21h
Spectacle « **Piano forte** »

par Artefact - Salle Paul
Bonneville - 7/5/1 €
Tout public - à partir
de 10 ans - 01 30 40 44 95

Du mardi 24 au vendredi 28 février

Stage scientifique « Les objets volants »

par l'association « Les savants fous »
Bibliothèque Keller - 01 30 40 44 95



FÉVRIER

Vendredi 6 février à 21h
Ciné-concert spectacle
« **Les tribulations**
d'Harold »

Salle Paul Bonneville
- 7/5/1 €
Tout public - 01 30 40 44 95



Samedi 7 février à 18h

Rencontre avec Laurence Tardieu
autour de ses livres - Bibliothèque Keller
Entrée libre - 01 30 40 44 95



Du lundi 23 au vendredi 27 février

Stage sportif - Inscription auprès du pôle culture
01 30 40 44 95

Mercredi 4 février de 9h à 10h ou de 10h à 11h

Ateliers d'éveil musical pour les 0/3 ans
(pour les enfants accompagnés de leurs parents
ou assistantes maternelles)
Espace Marc Steckar - www.eveiletculture.fr
inscription obligatoire : 01 34 14 86 68

À ne pas manquer !

Du vendredi 30 janvier
au dimanche 8 février 2015

6^{ème} édition
PASSAGES
CLOWNÉS

Festival de clown de théâtre et de cinéma burlesque

Le Festival Passages Clowns revient pour la sixième année consécutive autour du thème « rire et musique ». En famille, venez découvrir une sélection de spectacles et de courts-métrages, avec la participation exceptionnelle des élèves de l'école de musique qui feront leur apparition sur l'une des représentations. Cette année, les clowns empruntent les Passages Clownsés en musique, rejoignez-les !



Rendez-vous

La ludothèque vous ouvre ses portes pendant les vacances scolaires :

La Ludothèque sera désormais ouverte durant les vacances scolaires exceptées pendant les vacances de Noël. Elle sera également ouverte un samedi par mois de 9h30 à 12h00 :

- le samedi 17 janvier 2015 sur le thème de « Bouge ton pion ! »
- le samedi 7 février : « Ludo trésor ! »
- le samedi 14 mars : « Recyclons en jouant ! »